

## Agriculture

aider à vendre à l'étranger? Cette année, dans un discours antérieur, le ministre nous avait dit qu'il veillerait à ce que personne n'introduise de produits au Canada et bouleverse le marché de nos producteurs. Est-ce là ce qu'il veut dire? Et que s'est-il produit cette année sur le marché des oignons au Canada? Et la vente en Ontario des pêches cette année? Et la vente des cerises au Canada cette année?

Parlons des tomates. J'ai reçu une lettre d'un de mes commentants me décrivant ce qui s'est produit lorsque ses tomates étaient prêtes à être cueillies. Au moment de la pleine saison il avait 500 cageots de tomates à vendre et a donc appelé son bureau de commercialisation. Celui-ci lui a passé commande de 20 caisses de tomates, soit 800 livres. J'ai en ma possession un relevé de ses ventes dressé par ce bureau. Les tomates furent expédiées à Vancouver; on lui versa \$50, soit 7c. la livre. Son bureau de commercialisation l'avisa que cela était dû au fait que le même produit était fourni par les États-Unis à 3.5c. la livre. Il en a obtenu 7c. la livre expédiée à Vancouver et ainsi, si les frais de vente en gros et au détail ajoutés au transport se sont élevés à la même somme, ses tomates se seraient vendues 14c. la livre dans les magasins de Vancouver. Quand avez-vous vu pour la dernière fois des tomates se vendre 14c. la livre?

Que s'est-il passé quand la récolte de pêches en Ontario a atteint les conditions de vente les plus favorables? Le marché s'est trouvé inondé de pêches. Je ne crois pas que le ministre ait fait grand-chose à ce sujet bien que je l'aie entendu dire au comité qu'il allait accorder une subvention d'entreposage frigorifique aux producteurs pour qu'ils puissent construire des entrepôts CA pour y mettre leurs pêches et ensuite les vendre à Noël après que tous les autres auront bien profité du marché et que le fruit ne jouisse plus des meilleures conditions. Quelle belle façon de vendre un produit canadien! On refuse au producteur l'accès aux marchés au plus fort de la production et le gouvernement va l'aider à dépenser l'argent des contribuables pour entreposer la récolte à froid et la ressortir après que tous les autres auront bien profité du marché. Le ministre a dit que ses chercheurs l'avaient informé que ce serait possible. Je n'ai jamais entendu parler de telles recherches. Les pêches sont un des produits les plus périssables et j'aimerais bien voir le jour où on pourrait les mettre en entreposage CA jusqu'à Noël après les avoir cueillies en août.

Pourquoi le ministre ne dit-il pas aux Canadiens qu'aucun de nos produits agricoles n'a son prix établi au Canada? Les producteurs de bœuf s'en rendent compte aujourd'hui bien que nous leur disions depuis des années que cela allait arriver. Nous savons par expérience quel a été le résultat d'une absence de politique. Les prix ne sont pas établis au Canada mais à l'étranger. Nous avons de vrais bons prix cette année pour nos pommes, des prix qui nous auraient probablement rapporté suffisamment vu l'augmentation du coût des intrants comme la main-d'œuvre, la vaporisation, l'essence et le carburant à diesel, la machinerie agricole et ainsi de suite. Qu'est-il arrivé? Il y a eu une forte récolte de pommes dans l'État de Washington et les wagons ont commencé à rouler. Le prix a immédiatement baissé et c'est le prix auquel nous avons dû faire concurrence. Nous sommes revenus aux prix que nous obtenions il y a trois ans mais nous ne payons pas l'essence au prix que nous la payions il y a trois ans.

Que fait le ministre pour nous aider dans le domaine des transports? Nous ne pouvons obtenir de wagons. Dans la vallée de l'Okanagan, il nous manque 73 wagons pour

expédier nos fruits. Il y a une ligne de chemin de fer juste au sud de la frontière qui ne demande qu'à transporter nos fruits frais, sans frais supplémentaires, si nous acceptons de les envoyer en passant par les États-Unis. C'est le Burlington Northern et il dispose d'automotrices. Pourtant que s'est-il passé? Les douaniers ont décidé qu'ils ne pouvaient pas parcourir cinq ou dix milles pour apposer leurs timbres sur les voitures et les sceller. C'est trop loin pour eux, même si le chemin de fer leur a offert de payer leur trajet aller retour. C'est pourquoi nous ne pouvons pas profiter de ce service. Quelle manière de procéder! On nous dit que nos voitures sont aux États-Unis; pourtant il y a des voitures américaines vides à notre disposition si nous voulons envoyer nos produits.

● (2150)

Hier, j'ai parlé des pommes que l'on vend aux restaurants et à la cafétéria de la Chambre des communes. Nous ne pouvons pas expédier nos pommes vers l'Ontario ni le Québec. Les Américains envoient leurs pommes ici et comblent rapidement le vide. C'est très probablement la raison pour laquelle nous ne pouvons pas amener nos pommes ici. Les pommes américaines arrivent, elles. Monsieur l'Orateur, c'est là une drôle de façon de traiter les cultures des agriculteurs canadiens.

J'ai en ma possession une étude sur les fruits délicats. Je ne sais pas si elle a été publiée officiellement, mais j'en ai un exemplaire. Elle ne contient pas beaucoup de renseignements venant de l'industrie. Tout ce qu'elle dit, c'est qu'il ne devrait pas y avoir de conserveries au Canada. Je signale que cette étude a été publiée par le ministère de l'Agriculture. On y dit que nous devons commercialiser tous les fruits frais que nous cultivons. Il faut commercialiser les fruits frais comme les fruits en boîtes. On ne peut pas se contenter des fruits frais. Pourtant, les auteurs de cette publication disent aux fructiculteurs canadiens «Envoyez vos produits en Australie, en Californie, en Afrique du Sud ou n'importe où ailleurs dans le monde et enlevez des emplois aux Canadiens», au lieu de dire «Nous voulons une industrie de la conserverie saine au Canada et nous l'avons.»

L'année dernière, les Québécois expédiaient 250,000 caisses de pommes de l'autre côté de la frontière pour être mises en conserve, alors qu'elles auraient dû l'être au Québec. Il y avait une pénurie de jus de pomme au Canada et on aurait dû l'extraire chez nous.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député mais son temps de parole, en vertu de l'Ordre adopté aujourd'hui, est expiré.

**M. Ross Whicher (Bruce):** Monsieur l'Orateur, au fil des ans, le député de Crowfoot (M. Horner), l'auteur de la motion à l'étude aujourd'hui, m'a inspiré un grand respect par ses connaissances approfondies de l'agriculture et d'autres domaines dont il est question à la Chambre. Toutefois, je dois dire en toute franchise qu'en présentant sa motion aujourd'hui, il a commis une erreur. La dernière phrase dit, en partie, «... le gouvernement ait affaibli l'ensemble de l'économie agricole.» Si cette motion avait été présentée il y a cinq ans, ou il y a deux ans, ou à n'importe quel moment au cours des 20 années qui ont précédé les deux dernières, bien peu de gens se seraient levés à la Chambre ou dans une assemblée législative provinciale pour en nier la justesse s'ils avaient été francs et sincères. Pourquoi dis-je cela?

Parce que depuis la fin de la dernière guerre, les agriculteurs et ceux qui font partie de l'industrie agricole cana-